



Municipalité de
Sainte-Mélanie

FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION COUCHES LAVABLES

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : J0K 3A0

Téléphone : _____

Courriel : _____

IDENTIFICATION DE L'ENFANT

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance ou d'adoption : _____

Si naissances ou adoptions multiples :

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance ou d'adoption : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance ou d'adoption : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance ou d'adoption : _____

IDENTIFICATION DU COMMERCE

Nom : _____ Date de l'achat : _____

MONTANT DE L'ACHAT DES COUCHES LAVABLES

Minimum de 18 couches lavables pour naissance ou adoption unique.

Coût (avant taxes) : _____

Minimum de 36 couches lavables pour naissances ou adoptions multiples.

Coût (avant taxes) : _____

MONTANT DE LA SUBVENTION ACCORDÉ

Le montant de l'aide financière payable est de 100 \$ par enfant, considérant l'achat d'un minimum de 18 couches lavables par enfant, et de 200 \$ pour une naissance multiple.

Montant de la subvention accordé : _____ \$

PIÈCES JUSTIFICATIVES À JOINDRE À LA DEMANDE

Une copie de l'extrait ou de la déclaration de naissance ou d'adoption de l'enfant, incluant le nom du parent ;

Une copie d'une preuve de domicile complète (permis de conduire, compte de taxes municipales ou scolaires ou bail à logement) ;

L'original de la preuve d'achat de l'ensemble de 18 ou 36 couches lavables ou plus incluant la date de l'achat, le nom et les coordonnées du détaillant, l'indication que l'achat est des couches lavables et le numéro de confirmation pour une transaction en ligne (si applicable).

RAPPELS IMPORTANTS

Le montant de l'aide financière payable est de 100 \$ par enfant, considérant l'achat d'un minimum de 18 couches lavables par enfant, et de 200 \$ pour une naissance multiple.

L'aide financière n'est accordée qu'une seule fois par famille pour naissances ou adoptions multiples et n'est accordée que deux fois par famille pour naissance ou adoption unique.

Par le dépôt de sa demande d'aide financière, le demandeur s'engage moralement à utiliser les couches lavables pendant une période minimale d'une (1) année.

L'enfant concerné par la demande doit être âgé de 18 mois ou moins au moment de la réception du formulaire de demande par la Municipalité.

La demande d'aide financière doit être acheminée au plus tard six mois après la date d'achat :

- Par la poste (10, rue Louis-Charles-Panet, Sainte-Mélanie, Québec, J0K3A0)
- En personne à l'hôtel de ville lors des heures d'ouverture
- Par courriel : info@sainte-melanie.ca

J'affirme avoir pris connaissance des exigences du programme d'aide financière et j'atteste que les renseignements mentionnés dans le présent formulaire sont véridiques et complets.

Signature : _____

Date : _____